



VILLE D'AUBANGE

Annexe 25



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **Stella MBAKOP**, [REDACTED]

Le terrain concerné est situé Rue Eugène Thommes, 6 à 6790 Aubange, et cadastré 1e division, section A numéros 299D, 299E, 301A et 304K.

Le projet consiste en la **transformation d'une maison d'habitation et de son annexe, avec création d'une zone terrasse**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : Écarts au Guide Communal d'Urbanisme :

- Toiture plate de la terrasse ;
- Toiture réalisée en panneaux sandwich métalliques ;
- Toiture à un versant.

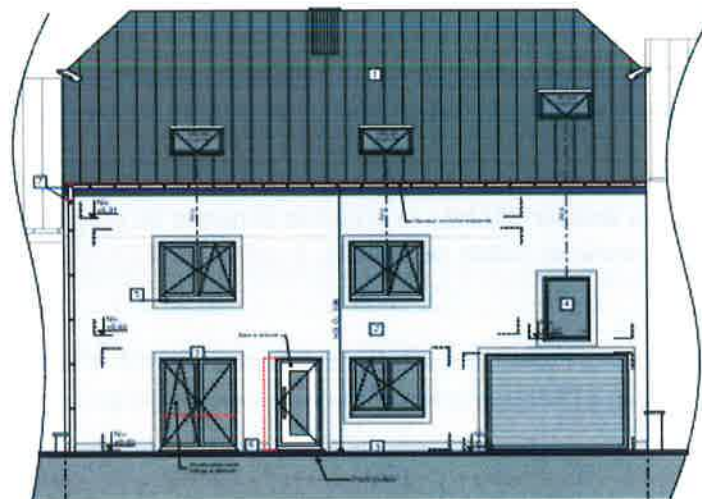
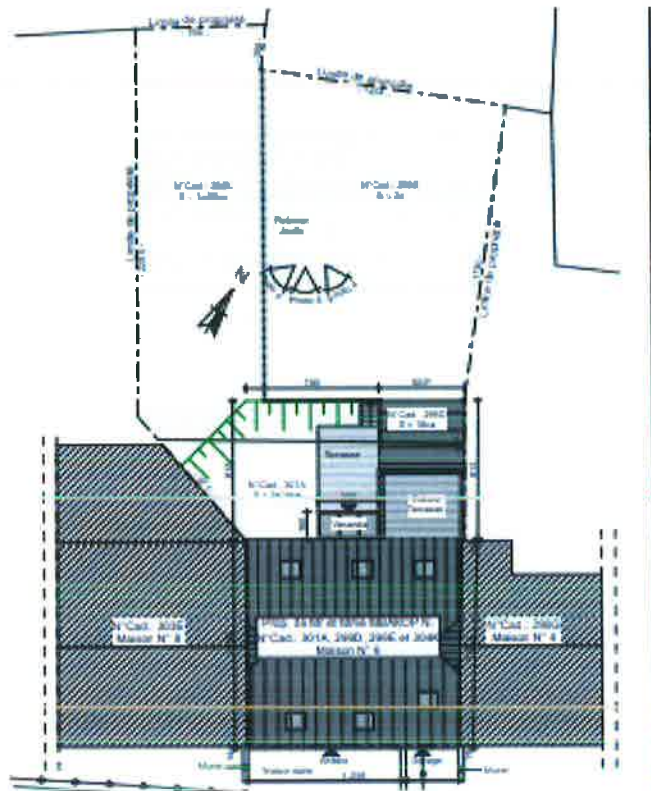
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/06/2026 au 12/07/2026 au Collège communal (référence du dossier 99/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 22/06/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- ▶ soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
- ▶ par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation projetée



FACADE PRINCIPALE (SUD-EST)